



**Commune de Donneloye
Conseil Général**

3^{EME} EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL GENERAL DU 24 NOVEMBRE 2015

La séance est conduite par le Président Monsieur Gilbert Gavillet.

Le Conseil Général de Donneloye, sur proposition de la Municipalité, entendu le rapport de la commission des finances et gestion, et considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour décide :

d'adopter le préavis municipal No 03/2015 :

- 1. d'accepter le budget de la bourse communale arrêté comme suit pour l'année 2016:**

Charges	CHF	2'796'960.00
Revenus	CHF	2'680'700.00
Excédent des charges	CHF	116'260.00

le Vice-Président

Jean-Paul Lecoq



la secrétaire

Angélique Bovey